

RESOLUTION VITI 3/98

VITICULTURE TROPICALE

L'ASSEMBLEE GENERALE,

SUR PROPOSITION de la Commission I "Viticulture",

VU les travaux du XXIème Congrès mondial de la vigne et du vin qui s'est tenu à Punta del Este (Uruguay) du 27 au 29 novembre 1995 sur le thème "Zonage viticole sud-américain";

CONSTATANT les particularités indéniables et l'intérêt de la culture de la vigne en milieu tropical et sub-tropical,

RECOMMANDE

AUX PAYS MEMBRES intéressés par la viticulture tropicale, le développement de l'activité et des recherches sur ce thème,

DEMANDE

AU GROUPE D'EXPERTS « Physiologie de la vigne » d'assurer le suivi de ces travaux et la coordination avec les autres groupes d'experts concernés.